

Parcours des jardins de Le Quesnoy



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Au cœur des remparts, découvrez les jardins de Le Quesnoy.

Durée	0h 45	Difficulté	Facile
Distance	2,53 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	8 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	8 m	Commune	Le Quesnoy (59530)
Point haut	130 m	Région	Avesnois
Point bas	118 m		



Trace n° 23256375



Description

Garez-vous sur le parking devant le restaurant La Carpe d'Or et l'[Étang du Pont Rouge](#), Rue du Faubourg Fauroeux.

(D/A) Remparts à votre droite, dirigez-vous vers la base de loisirs et la ferme pédagogique (signalétique présente). Au niveau de l'abreuvoir, traversez et prenez le trottoir de gauche, longez l'étang. Au chalet de l'étang, traversez et suivez direction Jardin de la Paix, descendez le chemin en cailloux sur votre droite pour rentrer dans les remparts. Dirigez-vous à gauche et passez sur le petit pont en bois, continuez tout droit, passez un second petit pont en bois, prenez à gauche, ignorez le chemin en cailloux qui monte.

Découvrez à votre droite au coin des remparts le Jardin de la Paix Belge - vous le reverrez à la fin du circuit en hauteur. Le jardin, réalisé en briques et pierres, se présente comme le reflet du rempart.

Suivez tout droit en prenant l'allée d'arbres. Continuez tout droit sur le chemin en cailloux vers le Mur des Fusillés. Ignorez le chemin qui monte.

Continuez toujours tout droit, ignorez un 2^e chemin qui monte.

(1) Arrivez au Jardin de la Paix Néo-Zélandais. Faites-en le tour. Revenez à l'entrée du jardin.

(1) Prenez à droite le sentier qui monte. Découvrez le jardin depuis le haut à votre droite. Suivez à droite la passerelle en bois. Continuez sur le sentier en cailloux,

(2) Tournez à droite vers le souterrain, ignorez le souterrain de gauche, entrez dans le souterrain. **Attention** à votre tête. Suivez tout droit, vous êtes en terre néo-zélandaise. Découvrez à gauche le *Mémorial Néo-Zélandais*. Continuez tout droit, sortez du jardin en passant sous la voûte en briques, à votre gauche, découvrez le *Jardin des Hortensias*. Passez les deux casemates, suivez le sentier, remarquez au loin le beffroi. Atteignez le Jardin des Fougères et son kiosque couvert de kiwis en référence à la Nouvelle-Zélande. À droite également se trouve le Château Marguerite de Bourgogne.

(3) Continuez tout droit, vers le Monument Eugène Thomas, prenez le sentier à droite du muret. Face à vous l'église et le beffroi. Arrivé Place des All Blacks, également appelée Place du Jeu de Balle, dirigez-vous vers la droite pour rejoindre la Dame au Chien. Au niveau du panneau sens interdit admirez le Jardin de la Paix Belge depuis le haut des remparts.

Revenez vers la statue de la Dame au Chien et suivez le chemin à droite en laissant le kiosque à votre gauche.

Passez à droite de la Caserne Tournefort, suivez tout droit le sentier, arrivez sur un chemin en pavés qui descend. Arrivé à la Rue du Maréchal Joffre, vous avez à gauche l'office de tourisme, prenez à droite la Porte Fauroeux, empruntez le passage piéton couvert et observez les fossés des remparts en sortant, continuez tout droit et retrouvez le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Circuit balisé par la commune.

Du point de départ au chalet de l'étang, accès Personnes à Mobilité Réduite.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-parcours-des-jardins-de-le-quesnoy/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.